

**ATTESTATION D'INFORMATION
ET ENGAGEMENT DE PARTICIPATION
ATELIER RISQUES ROUTIERS**

Structure organisatrice : Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans – CCPOA,
156, route de Mahoumic, 40300 PEYREHORADE, 0558736003 - contact@orthe-arrigans.fr

**« Café des jeunes – Sensibilisation aux risques routiers »
Date et horaire : Mercredi 18 mars à partir de 14 heures
Lieu : Ateliers techniques, Route du Tuc à 40300 Orthevielle**

– Information sur l'activité et les risques :

L'atelier comprend des séquences pédagogiques (présentations, échanges, supports vidéo) ainsi que des séquences pratiques (exercices, simulateur, parcours, manipulation de matériel).

Malgré les mesures de prévention mises en place (encadrement qualifié, matériel adapté, consignes de sécurité, organisation des secours), certaines activités peuvent comporter des risques tels que chutes, collisions, contusions, fatigue ou malaise éventuel.

L'organisateur s'engage à mettre en œuvre tous les moyens raisonnables pour assurer la sécurité des participants conformément à la réglementation applicable.

– Consignes et engagement du participant :

Le participant s'engage à :

- Respecter strictement les consignes données par les encadrants ;
- Porter les équipements de protection requis ;
- Utiliser le matériel conformément aux instructions ;
- Adopter un comportement prudent et respectueux ;
- Signaler immédiatement tout malaise ou incident ;
- Ne pas participer sous l'influence d'alcool ou de substances (licites ou non) altérant la vigilance.

Le non-respect des consignes peut entraîner l'exclusion de l'atelier pour des raisons de sécurité.

– Aptitude et assurance :

Le participant (ou son représentant légal pour un mineur) déclare ne pas avoir connaissance d'une contre-indication médicale à la participation et informer l'organisateur de toute situation particulière nécessitant une adaptation.

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile (N° 11035207804). Il appartient au participant de vérifier qu'il dispose d'une assurance responsabilité civile personnelle.

– Droit à l'image :

Des photographies ou vidéos peuvent être réalisées à des fins de communication institutionnelle et de valorisation des actions de prévention.

Elles pourront être diffusées sur les supports institutionnels (site internet, réseaux sociaux officiels, supports imprimés, rapports d'activité). Aucune exploitation commerciale ne sera réalisée.

PARTICIPANT MAJEUR

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

Atteste avoir pris connaissance des informations et consignes ci-dessus et m'engage à les respecter.

Autorise l'utilisation de mon image dans les conditions décrites ci-dessus.

N'autorise pas l'utilisation de mon image.

Fait à _____, le _____

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

PARTICIPANT MINEUR

Nom du mineur :
Date de naissance :
Représentant légal :
Qualité : Père Mère Tuteur

Autorise mon enfant à participer à l'atelier de sécurité routière.

Atteste avoir pris connaissance des informations et consignes de sécurité.

Autorise l'utilisation de l'image de mon enfant dans les conditions décrites ci-dessus.

N'autorise pas l'utilisation de l'image de mon enfant.

Fait à _____, le _____

Signature du représentant légal (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

– Données personnelles :

Les informations recueillies sont utilisées uniquement pour la gestion de l'atelier, la sécurité des participants et la gestion des autorisations de droit à l'image. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données en contactant l'organisateur.